

Pays: Portugal

Commission: Conseil des Ministres de l'Éducation et de la Culture

Problématique: Comment relancer la construction et la citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire ?

Le Portugal se trouve en Europe Occidentale faisant partie de l'ouest de la péninsule ibérique, il n'est frontalier qu'avec l'Espagne. Sa côte à l'ouest longe l'Océan Atlantique et sa capitale est Lisbonne. Le pays a rejoint l'Union Européenne en 1986 (la CEE à ce moment), après sa transition progressive à la démocratie depuis la mort du dictateur Salazar en 1970 ; puis de même l'espace Schengen en 1995 et la zone euro en 1999. Le Portugal est une république semi-présidentielle, le gouvernement est dirigé par le Premier ministre Antonio Costa, socialiste et européeniste ; il est à la tête de l'Assemblée de la République.

Dans le Conseil des Ministres de l'Éducation et de la Culture, nous nous interrogeons comment relancer la construction et la citoyenneté européenne par le biais de l'éducation. En effet, le traité de Maastricht en 1992, introduit l'identité de citoyen européen, concept en construction constante essayant de s'affirmer dans tous les pays membres dès lors. Dans ce but, l'éducation primaire, secondaire et universitaire constituent un instrument essentiel à la diffusion des valeurs fondamentales européennes communes.

Le Portugal, en tant qu'État membre de l'UE, est très concerné, au sujet de l'inculcation de l'identité et valeurs européennes dans les jeunes et enfants d'aujourd'hui ; puisqu'elle encourage la participation active des citoyens de l'avenir dans notre communauté de solidarité, tolérance et coopération économique. En effet, le Portugal, notamment septième destination préférée des étudiants Erasmus dans l'UE, participe activement dans toutes les initiatives déjà mises en place pour renforcer les échanges culturels entre jeunes européens et la diversité linguistique des individus dès l'enfance.

Cependant, nous croyons nécessaire de créer un programme ambitieux d'Éducation Morale et Civique pour l'éducation primaire et secondaire homogène et optionnelle aux États membres, sans révoquer donc le principe de subsidiarité. Comme l'indique le Traité Constitutionnel Européen, « L'Union dispose d'une compétence pour mener des actions d'appui, de coordination ou de complément » et cela s'applique dans les matières de la jeunesse, de l'éducation, la formation professionnelle et le sport.

D'une autre part, nous proposons de promulguer plus de concours ou activités participatives communes entre tous les membres de l'UE. Ceci dans le style du projet « Clube Europeu » qui vise à fortifier l'esprit critique et européen des adolescents en débattant des thèmes polémiques et des initiatives européennes récentes.

Notre priorité, est avant tout de procurer à tous les enseignants des instruments utiles et la formation adéquate, afin que la communication entre élèves et professeurs soit fluide et les principes fondamentaux de l'Union bien transmis.

Finalement, dans ce contexte de pandémie mondiale, la nécessité de consensus, esprit et démarche coopérative nous est indispensable pour pouvoir affronter la crise humanitaire et économique. La construction citoyenne européenne, consolide l'écoute mutuelle, l'entraide et la tolérance, devant être intériorisée au plus tôt chez les jeunes dans l'éducation primaire, secondaire et universitaire. C'est pourquoi, le Portugal est favorable à une homogénéisation de projets culturels et programmes pédagogiques en EMC européenne.